

Niveau local

- 1936-1971** Les enseignantes et enseignants de la région, au fil des années, se joignent peu à peu à la CIC. En 1959, une loi du gouvernement Sauvé accorde l'adhésion automatique des enseignantes et enseignants de l'élémentaire et du secondaire à la corporation, doublant ainsi les effectifs.
- 1971** Création en mai du SERMÎ (Syndicat de l'enseignement de la région des Mille-Îles) regroupant plusieurs syndicats d'enseignantes et enseignants de la région de Laval, Valleyfield et des Basses-Laurentides, affiliés à la CEQ.
- 1990** Éclatement du SERMÎ à la suite de divergences d'opinions. Fondation du SEESRBDM (Syndicat des enseignantes et enseignants du secondaire de la région Blainville-Deux-Montagnes) dont le dénominateur commun de ses membres est qu'ils ont le même employeur, soit la Commission scolaire régionale Blainville-Deux-Montagnes. Au primaire, fondation du Syndicat de l'enseignement de la région de Deux-Montagnes (SERDM) qui regroupe les enseignantes et enseignants des commissions scolaires de Deux-Montagnes, de Saint-Eustache et de Sainte-Thérèse.
- 1992** Les commissions scolaires de Saint-Eustache et de Deux-Montagnes fusionnent pour former la Commission scolaire des Patriotes.
- 1997** Les commissions scolaires des Patriotes, de Sainte-Thérèse ainsi qu'une partie des Mille-Îles fusionnent pour former la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles (CSSMÎ). Le SERDM change de nom et devient le SESMÎ (Syndicat de l'enseignement de la Seigneurie-des-Mille-Îles).
- 1999** Le SEESRBDM change simplement de nom pour devenir le SESBL (Syndicat de l'enseignement secondaire des Basses-Laurentides), devenant plus conforme à sa région géographique.
- 7 juin 2006** Suite à des divergences profondes d'orientation au plan syndical avec la FSE-CSQ, le SESMÎ, le SESBL, ainsi que 7 autres syndicats procèdent à un référendum sur une désaffiliation de la fédération et de la centrale syndicale. C'est avec une forte majorité que le SESÎ et le SESBL obtiennent le mandat de se désaffilier.
- Juin 2007** Le SESMÎ et le SESBL font partie des neuf syndicats fondateurs de la Fédération autonome de l'enseignement (FAE).
- Juillet 2013** Fusion entre le SESMÎ (primaire) et le SESBL (secondaire/EDA/FP/EMC) pour former le **Syndicat de l'enseignement des Basses-Laurentides (SEBL)** qui représente l'ensemble des quelques 4 000 enseignantes et enseignants de la CSSMÎ.

Liste des présidentes et présidents depuis 1990

SERDM et SESMÎ	SEESRBDM et SESBL
1992-1997 : Olivette Viau	1990-1991 : Luc Constantineau
1997-2001 : Louise Martel	1991-1995 : Pierre Villeneuve
2001-2005 : Michel Paquette	1995-1997 : Robert Ouimet
2005-2007 : Suzanne Desaulniers	1997-2002 : Mireille Tanguay
2007-2013 : Joanne Bertrand	2002-2005 : Sylvain Mallette
2013 : Nathalie Bouyer	2005-2006 : Danielle Ducharme
	2006-2013 : Martin Lauzon
	2013 : Sylvie Turgeon
Fusion	
2013-2014 : Nathalie Bouyer et Sylvie Turgeon (coprésidentes)	
2014-2017 : Sylvie Turgeon	
2017-décembre 2020 : Nathalie Bouyer	
Depuis janvier 2021 : Dominique Sauvé	